

# Structurer sa pratique d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion avec l'ADVP et la Pédagogie Expérientielle

## Public concerné

---

Professionnels de l'accompagnement en orientation et insertion socio-professionnelle.

## Durée de la formation

---

35 heures en centre (5 journées de 7 heures consécutives) associées à 2 heures de travail personnel sur la plateforme de e-learning.

## Objectifs opérationnels

---

A l'issue de cette formation, le participant est capable de :

- Distinguer les modèles théoriques d'accompagnement au choix professionnel : la méthode du placement, la méthode de l'information, la méthode de l'appariement, et la méthode éducative (ADVP branche cognitive et branche développementale - life designing - lien avec l'empowerment), et les situer historiquement.
- Définir ce qu'est l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel, et en particulier :
  - o Définir les quatre étapes de la Séquence Vocationnelle (Exploration, Cristallisation, Spécification, Réalisation)
  - o Définir les principales valeurs philosophiques sur lesquelles se fonde l'ADVP.
- Définir les principes de la Pédagogie Expérientielle, et en particulier distinguer les trois temps de l'exploitation de l'expérience (expression du vécu, traitement cognitif, intégration psychologique).
- Se positionner dans une relation avec le public compatible avec la démarche éducative, respectueuse de la personne et de ses choix et incluant la globalité de la situation y compris l'environnement socioéconomique,
- Conduire un entretien de Diagnostic d'Orientation Socio-Professionnelle,
- Identifier les besoins de la personne dans son parcours d'orientation et d'accès à l'emploi ou la formation dans une démarche de Diagnostic Partagé,
- Utiliser l'approche éducative pour suivre une personne en projet (de l'alliance de travail jusqu'à l'évaluation concertée).

## Pré-requis

---

Les participants peuvent être des débutants en pratique d'accompagnement, n'avoir aucune connaissance et avoir des attentes relatives à l'acquisition d'une méthodologie de base concernant le repérage des besoins et l'accompagnement à la construction de parcours d'orientation, d'insertion, d'accès à la formation et/ou à l'emploi.

Les participants peuvent aussi être expérimentés et souhaiter vérifier la qualité de leur pratique professionnelle, enrichir ou faire évoluer leur pratique.

Cette action de formation pour être efficace, implique un passage par la pratique sur le terrain professionnel. Il est donc préférable que le participant :

- Soit dans une démarche concrète d'accompagnement de parcours,
- Souhaite s'appuyer sur cette formation pour expérimenter et exploiter son expérience de terrain,
- Souhaite porter un regard sur sa pratique professionnelle.

## Méthodes et modalités pédagogiques

---

Mises en situation basées sur la pédagogie expérientielle et l'ADVP, apports théoriques, approche réflexive, jeux de rôle, activités de renforcement via la plateforme de e-learning.

## Modalités d'évaluation

---

En fin de formation, les participants sont invités à évaluer leur progression dans la compréhension des principes de la pédagogie expérientielle et de l'ADVP.

ALETHEIA Formation produit les documents justifiant la réalisation de l'action de formation :

- Justificatif de présence et attestation de formation,
- Evaluation qualitative de la formation,
- Auto-évaluation des apprentissages et acquisition de compétences,
- Bilan pédagogique de l'activité.

## Déroulement pédagogique indicatif

---

En amont du démarrage (3 à 4 jours) : transmission des codes d'accès à la plateforme de elearning pour accéder aux documents réglementaires, à un questionnaire de recueil des besoins et attentes et à une activité pédagogique préparatoire.

### Première journée

- Accueil – présentation des participants et présentation de la formation
- Exposé historique et théorique sur les modèles de l'orientation et de l'accompagnement au choix – mise en lien avec sa pratique de terrain
- Etude de cas

### Deuxième journée

- Travail de découverte et de compréhension des principes de la pédagogie expérientielle et de la séquence vocationnelle
  - o Une activité psychopédagogique ADVP d'Exploration
  - o Analyse de la pédagogie expérientielle et de l'ADVP (étape, pédagogie, posture, valeurs)
  - o Une activité psychopédagogique ADVP de Cristallisation
  - o Approfondissement de la compréhension de la pédagogie expérientielle et de l'ADVP (séquence vocationnelle, protocole d'une mise en situation, lien besoin/action, techniques non additives)
- Activité d'intégration
- Bilan au 2<sup>ème</sup> jour

### Troisième journée

- Fin du travail de compréhension des principes de la pédagogie expérientielle et de la séquence vocationnelle
  - o 1 activité psycho-pédagogique ADVP de Spécification
  - o Analyse de la pédagogie expérientielle et de l'ADVP
- Lien avec le terrain
- Apports complémentaires sur la Réalisation et la séquence vocationnelle
- Activité de synthèse sur l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel
  - o Découverte d'un panel d'activités
  - o Lien avec sa pratique de terrain
- Bilan intermédiaire

### Quatrième journée

- Introduction des travaux d'expérimentation entre pairs
- Travail méthodologique sur la mise en œuvre d'une activité psycho-pédagogique basée sur la pédagogie expérientielle
  - o Accompagnement à la préparation et à l'animation d'une activité entre pairs
  - o Une session d'animation en binôme de 2 mises en situation
- Exploitation des expérimentations entre pairs et lien avec la pratique de terrain
- Bilan au 4<sup>ème</sup> jour : clôture du J4

## Cinquième journée

- Travail sur la mise en œuvre de l'ADVP auprès de public en construction de parcours
  - o Le Diagnostic d'Orientation Socio-Professionnelle
    - Apports
    - Apprentissage méthodologique par des laboratoires d'entretiens DOP
    - Supports au Diagnostic d'Orientation Professionnelle : Faisons le Point – Le Choix d'Alexandre
- Travail de mise en lien avec le terrain de pratique professionnelle
  - o Les transferts possibles,
  - o Les tâches et activités utilisables pour accompagner les parcours des bénéficiaires
  - o Le Kit de Premiers Secours du conseiller
- FAQ
- Bilan de la formation

*Ce déroulement est indicatif : il pourra être ajusté en fonction des besoins des participants dans le respect des objectifs pédagogiques définis.*

## Méthodes et modalités pédagogiques

---

Mises en situation basées sur la pédagogie expérientielle et l'ADVP, apports théoriques, approche réflexive, jeux de rôle, activités de renforcement via la plateforme de e-learning.

## Modalités d'évaluation

---

En fin de formation, les participants sont invités à évaluer leur progression dans la compréhension des principes de la pédagogie expérientielle et de l'ADVP.

ALETHEIA Formation produit les documents justifiant la réalisation de l'action de formation :

- Justificatif de présence et attestation de formation,
- Evaluation qualitative de la formation,
- Auto-évaluation des apprentissages et acquisition de compétences,
- Bilan pédagogique de l'activité.

## Modalités d'adaptation aux besoins spécifiques

---

Faites-nous part de vos besoins pour suivre la formation dans les meilleures conditions possibles. Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et nous proposons des adaptations pédagogiques dès que c'est possible (supports pédagogiques notamment).

Contact du référent handicap : [marine.danet@aletheia-formation.fr](mailto:marine.danet@aletheia-formation.fr)

## Tarif

---

1000 euros TTC par participant (prix incluant les outils et l'accès à la plateforme)

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société ALETHEIA FORMATION, (ci-après « ALETHEIA Formation ou OF») consent au client, acheteur professionnel qui l'accepte, (ci-après le « Client »), une formation issue de son catalogue formations (« Formation Inter-Entreprises ») et/ou une formation répondant à ses besoins spécifiques (« Formation Intra-Entreprises »). Les Formations Inter-Entreprises, et Intra-Entreprises, ainsi que tout autre type de formation notamment à distance, sont communément désignées « Formation(s) ».

Le Client et ALETHEIA Formation sont respectivement individuellement désignés la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

Le Client reconnaît que l'acceptation des présentes CGV a pour conséquence d'écarter l'application de ses propres conditions générales d'achat.

## L'ORGANISME DE FORMATION

ALETHEIA Formation  
13 Le Chohonnais 44260 MALVILLE  
France  
N° SIREN : 45308449300023  
Organisme de formation enregistré sous  
le numéro : 52 44 08892 44.  
Pour nous contacter : [contact@aletheia-formation.fr](mailto:contact@aletheia-formation.fr)  
Ou bien par téléphone : **02.44.84.98.00**

## PRINCIPES GENERAUX

ALETHEIA Formation dispense des actions de formation et commercialise des livres et outils pédagogiques.

Ces conditions générales de ventes concernent la vente de formations. La réception du bulletin d'inscription par ALETHEIA Formation et le paiement de la facture émise par ALETHEIA Formation emporte l'adhésion entière et sans réserve du Client des présentes CGV.

### Formation en Présentiel :

ALETHEIA Formation propose des Formations Intra-Entreprises et des Formations Intra-Entreprises. Les Formations Intra-Entreprises peuvent être réalisées au choix et à la discrétion de ALETHEIA Formation, au sein des locaux du Client, et/ou dans un lieu extérieur à ALETHEIA Formation. Les modalités de mises en œuvre des actions de formation en intra font l'objet d'une contractualisation spécifique avec le client. Ces modalités sont décrites dans la convention de formation signées par les 2 Parties. Le contenu des formations peut faire l'objet d'adaptation, en cas de nécessité et avec l'accord des participants et du client.

Les Formations Inter-Entreprises sont des formations générales ou dites sur étagère, issues du catalogue de formation de ALETHEIA Formation, réalisées au sein des locaux mobilisés par ALETHEIA Formation ou dans un lieu extérieur à ALETHEIA Formation. De la même manière qu'en intra, le contenu de la formation peut faire l'objet d'adaptation, en cas de nécessité et avec l'accord des participants.

### Formation Mixte :

Les formations Mixtes associent/alternent des modalités pédagogiques en présentiel (voir conditions précédentes) et des modalités pédagogiques dites en ligne qui peuvent se présenter sous la forme de :

- « classes virtuelles », qui sont des Formations courtes que le Client visionne à distance,
- de modules « e-learning » qui permettent de former le Client à partir de ressources et de briques pédagogiques digitales consultables sur un espace pédagogique dédié (plate-forme de elearning).

L'accès à la plate-forme de e-learning d'ALETHEIA Formation est donné, de façon nominative et exclusive au stagiaire inscrit à la formation mixte. L'accès est donné pour une durée

minimale d'une année. Sans connexion du participant sur la plate-forme pendant 1 an, l'accès peut être supprimé unilatéralement par ALETHEIA Formation.

### MODALITES D'INSCRIPTION :

La demande d'inscription nécessite l'envoi d'un bulletin complété et signé par le Client par mail ou courrier. Les informations indispensables sont : civilité, nom, prénom, fonction, adresse e-mail et postale, (raison sociale le cas échéant), ainsi que les dates et le titre du stage.

Pour chaque Formation Inter-Entreprises dispensée par ALETHEIA Formation, un nombre minimum et maximum de participants est admis ; les inscriptions pour une session donnée, cessent d'être retenues lorsque le nombre maximum est atteint.

Un accusé de réception est adressé au Client dans les 48 heures qui suivent la réception de l'inscription. Cet accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation ; seule la convocation, adressée au moins sept (7) jours avant la date de Formation, confirme le maintien de ladite Formation.

La demande d'inscription, formalisée par le devis et la convention signés en deux exemplaires, ne sera effective que si elle est accompagnée :

- d'un chèque d'acompte ou d'un virement de 30%, à l'ordre d'ALETHEIA Formation
  - Pour les administrations/institutions : d'un bon de commande en bonne et due forme,
  - En cas de financement par un OPCO ou Pôle Emploi : d'une copie de l'attestation de prise en charge.
- En l'absence de ces documents, ALETHEIA Formation se réserve le droit de refuser l'inscription.

Le client inscrit s'engage à avoir pris connaissance du programme et vérifié le niveau de connaissances préalables requis du stagiaire pour suivre la formation choisie.

## MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION DE FORMATION :

La durée globale d'une Formation est susceptible de varier d'une Formation à une autre. Dès lors, le Client s'engage à se renseigner, préalablement à toute inscription, sur le site de ALETHEIA Formation

Une (1) journée de Formation en présentiel, qu'elle soit Intra-Entreprise ou Inter-Entreprises, correspond à sept (7) heures de cours en présentiel sauf accord explicite de l'ensemble des Parties pour qu'un changement d'organisation soit mis en place pour la Formation.

ALETHEIA Formation transmet au stagiaire par mail ou courrier, l'ensemble des informations nécessaires à la mise en œuvre de la formation au plus tard (7) jours ouvrés avant le démarrage de la Formation.

En fin de formation, ALETHEIA Formation fera parvenir au Client tous les documents relatifs à la Formation, dont et notamment, l'attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la Formation, ainsi que les factures afférentes ; par E-mail ou par courrier postal, préalablement renseignés par le Client.

## MODALITES FINANCIERES

Les prix des Formations sont indiqués en euros net de charges. Le livrable associé (outils, livres, support spécifique, accès plate-forme) est décrit dans la présentation de la Formation ou dans la convention de Formation. Les prix des Formations n'incluent pas la restauration, le transport ou le logement.

Les prix en vigueur des Formations figurent dans le catalogue en ligne. En cas de contradiction entre les prix indiqués sur les documents papier/pdf, les prix indiqués dans le catalogue en ligne l'emportent.

Le prix des Formations en ligne n'inclut pas le coût de la connexion à Internet qui demeure à la charge du Client.

Le Client reconnaît et accepte que, pour toute Formation en présentiel, dès lors qu'elle est commencée, il ne peut se

rétracter, et le prix de la Formation est entièrement dû à ALETHEIA Formation.

Les factures sont payables à réception de la facture -ou le cas échéant conformément à l'échéancier arrêté entre les Parties- par chèque ou virement bancaire.

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel ne soit nécessaire.

En cas de retard de paiement, ALETHEIA Formation se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité ou que le Client puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un éventuel remboursement.

En cas de prise en charge, totale et/ou partielle d'une Formation par un opérateur de compétence (ci-après « OPCO ») ou tout autre organisme tiers, il appartient au Client ou le cas échéant à la personne physique bénéficiaire de la Formation :

- d'entreprendre une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande,
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription papier ou en ligne,
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de subrogation de paiement par un organisme tiers et/ou un OPCO, ALETHEIA Formation procédera à l'envoi de la facture aux organismes concernés.

En cas de prise en charge partielle de l'OPCO ou de tout autre organisme tiers, le reliquat sera facturé directement au Client.

ALETHEIA Formation est certifié **QUALIOPi** en date du 25 novembre 2020.

Dans le cas où :

- l'OPCO/l'organisme tiers ne confirment pas la prise en charge financière de la Formation,
- ALETHEIA Formation n'a pas reçu la prise en charge ou l'accord de prise en

charge desdits organismes au premier jour de la Formation, le coût de la Formation sera supporté par le Client, lequel sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation

Pour certaines Formations préalablement déterminées par ALETHEIA Formation, ce dernier se réserve le droit de demander un acompte.

## ANNULATION, REPORT

### A l'initiative du Client

Le Client reconnaît et accepte que pour être pris en compte, tout report, ou annulation, doit être notifié par écrit (e-mail ou LRAR) à ALETHEIA Formation. Les préavis suivants commenceront à courir à compter de la date de notification envoyée par le Client : Toute annulation d'une Formation moins de dix (10) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 50 % ;

Toute annulation d'une Formation moins de cinq (5) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 100 %.

### A l'initiative de ALETHEIA Formation

En cas d'absence du formateur intervenant, ALETHEIA Formation s'engage à faire ses meilleurs efforts afin d'assurer dans les meilleurs délais, la continuité de la Formation en remplaçant le formateur absent par un autre formateur aux compétences techniques et qualifications équivalentes.

Dans le cas où ALETHEIA Formation ne parvient pas à assurer la poursuite de la Formation, il s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de reporter ladite Formation dans les meilleurs délais.

En cas de force majeure, tel que visé à l'article 1218 du Code civil, ALETHEIA Formation peut être contraint d'annuler et/ou reporter une Formation sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Sont aussi considérés comme ayant à titre non limitatif, le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transports (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne,...), la grève du personnel de ALETHEIA Formation, l'absence du formateur intervenant.



ALETHEIA Formation se réserve le droit, notamment en cas de participants insuffisants, et sans que sa responsabilité ne soit engagée, de supprimer d'annuler et/ou de reporter une session de Formation, jusqu'à dix (10) jours calendaires avant la date de Formation sans que sa responsabilité ne soit engagée. Dans cette hypothèse, ALETHEIA Formation procédera au remboursement des droits d'inscription déjà réglés par le Client à l'exclusion de tout autre coût.

ALETHEIA Formation se réserve le droit, sans que sa responsabilité ne soit engagée, de supprimer d'annuler et/ou de reporter une session de Formation dans un délai inférieur à dix (10) jours calendaires, ALETHEIA Formation s'engage, au choix du Client, à :

- émettre un avoir au Client valable sur tout type de Formation du catalogue de formation de ALETHEIA Formation,
- ou à procéder au remboursement intégral de la somme versée par le Client, à l'exclusion de tout autre coût.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

ALETHEIA Formation peut être amené à fournir au Client une documentation sur support papier et/ou numérique, retraçant l'essentiel de la Formation suivie. Cette documentation peut lui être adressée par courrier électronique à l'adresse indiquée par le Client et/ou lors de la Formation et/ou sur un espace en ligne dédié.

Cette documentation ne peut, de quelque manière que ce soit, faire l'objet, même partiellement, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, d'adaptation, d'arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de ALETHEIA Formation.

Seul un droit d'utilisation personnel, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au Client, notamment en ce qui concerne les contenus de la plateforme de e-learning. A cet égard, le Client s'interdit d'exploiter notamment à des fins commerciales, directement et/ou indirectement, la documentation mise à sa disposition.

## LITIGE

Si un litige, de quelque nature qu'il soit, ne peut être réglé par accord amiable, le tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler le litige.

## RENSEIGNEMENT, RECLAMATION

Toute précision relative aux présentes conditions générales de vente, demande d'information et/ou réclamation doit être faite par courrier à la Société ALETHEIA Formation, 13 Le Chohonnais, 44260 MALVILLE. A réception, ALETHEIA Formation mettra tout en œuvre pour répondre au plus vite aux questions et demandes.

## DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles des stagiaires sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services d'ALETHEIA Formation en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et des services d'ALETHEIA Formation associés, y compris l'accès à la plateforme Moodle de e-learning. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à par courrier à ALETHEIA Formation. Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire.

Pour les besoins d'accès à la plateforme Moodle de e-learning, les données du stagiaire sont hébergées auprès de la société Learnatech (serveur d'hébergement situé à Mayenne en France). En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par ALETHEIA Formation aux fins de réalisation et de suivi de la

formation dans les conditions définies ci-avant.

La charte d'ALETHEIA Formation sur la protection des données personnelles est disponible sur le site [aletheia-formation.fr](http://aletheia-formation.fr)

## CHARTRE ALETHEIA FORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

ALETHEIA Formation s'engage pour la protection des données personnelles de l'ensemble de ses clients.

Voici nos principes et engagements et les éléments d'information relatifs à la protection des données personnelles à caractère personnel.

### 1- Principes en matière de traitement des données personnelles

En application du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les traitements de vos données personnelles effectués par ALETHEIA Formation s'appuient donc sur les principes fondamentaux suivants :

- ✓ Les traitements sont licites, loyaux et transparents,
- ✓ Les finalités de chaque traitement sont déterminées, explicites et légitimes,
- ✓ Les données collectées sont proportionnelles à la finalité du traitement,
- ✓ Les données collectées font l'objet de mesures de sécurité organisationnelles et techniques.

### 2- Responsable du traitement

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement par la société ALETHEIA Formation SARL dont le siège social est situé au 13 Le Chohonnais 44260 MALVILLE.

### 3- Nature des données collectées

Par donnée à caractère personnel on entend toute information se rapportant à une personne identifiée ou identifiable, notamment par référence à des identifiants tels qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, un ou plusieurs éléments spécifiques propres à l'identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ainsi

qu'à tout autre renseignement que nos clients décident de nous communiquer.

Nous collectons et traitons principalement deux types de données :

✓ Des données relatives à nos clients : ces données concernent principalement le service commercial et administratif, le service pédagogique, le service e-learning.

Les données personnelles collectées et traitées sont les nom, prénom, adresse email, fonctions, adresse postale, numéro de téléphone et toute autre information communiquée spontanément par la personne si son contenu est pertinent et proportionnel au regard de la finalité du traitement, à savoir, la mise en œuvre d'action de formation en présentiel et/ou mixte (impliquant du e-learning) et la vente d'outils pédagogiques.

✓ Des données relatives aux stagiaires de la formation professionnelle : ces données sont collectées soit auprès de l'employeur, soit auprès du stagiaire lui-même lors de l'inscription. Ces données sont : les nom, prénom, employeur, profession, adresse email et postale, numéro de téléphone et toute autre information communiquée spontanément par la personne si son contenu est pertinent et en lien direct avec la finalité du traitement.

La collecte des données du stagiaire auprès de l'employeur répond à l'obligation légale de formation des employeurs vis-à-vis de leurs salariés. La collecte des données auprès du stagiaire lui-même répond à l'obligation légale visée au paragraphe précédent ou à l'exécution d'une action de formation professionnelle telle que prévue à l'article L 6313-1 du Code du travail. Les données collectées sont alors nécessaires à la réalisation de l'action. En application de l'article D 5211-3 du code du travail, ALETHEIA Formation peut collecter des informations sur d'éventuelles situations de handicap afin de prévoir les adaptations nécessaires au déroulé de la formation.

#### **4- Finalités de la collecte et du traitement des données personnelles**

Les données collectées font l'objet d'un traitement par ALETHEIA FORMATION pour les finalités suivantes.

✓ Les données relatives à nos clients chargés d'acheter des prestations de formation professionnelle ont pour finalité l'exécution de l'action de

formation professionnelle des salariés.

Ces données peuvent aussi servir à communiquer sur nos offres de services si le client n'a pas donné d'avis contraire.

✓ Les données relatives aux stagiaires de la formation professionnelle ont pour finalité l'enregistrement et le traitement de la prestation de formation, à savoir : l'enregistrement des inscriptions, l'envoi des confirmations d'inscription et des documents légaux de la formation professionnelle, l'élaboration des listes d'émargement, des attestations de présence et de formation, l'émargement des stagiaires pour les formations en présentiel, la connexion à la plate-forme de e-learning via Internet. Ces finalités sont définies conformément aux dispositions de l'article L 6353-9 du Code du travail.

La collecte de l'adresse e-mail communiquée par le stagiaire peut aussi avoir pour finalité l'envoi d'informations pertinentes relatives à l'action de formation suivie, et ponctuellement d'information sur l'ouverture de modules de formation complémentaires au parcours de formation déjà réalisé. Le stagiaire a toujours la possibilité de s'opposer à ces envois en se désinscrivant des forums d'échange via la plate-forme de e-learning ou en nous envoyant un mail à l'adresse : [contact@aletheia-formation.fr](mailto:contact@aletheia-formation.fr)

#### **5- Destinataires des données personnelles**

Les destinataires des données personnelles sont :

✓ Les services internes ALETHEIA FORMATION en charge de la gestion de la formation. Seuls les personnels des services en charge du traitement des opérations liées à la gestion de la formation professionnelle ont accès aux données à caractère personnel.

✓ Peuvent également être destinataires de données à caractère personnel les organismes publics ou non, exclusivement pour répondre à nos obligations légales (contrôle et financement de la formation professionnelle notamment), les auxiliaires de justice, les officiers ministériels, les organismes chargés d'effectuer le recouvrement des créances.

#### **6- Durée de conservation des données**

Les données personnelles collectées et traitées par ALETHEIA FORMATION pour

l'exécution d'une prestation de formation sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la gestion de la formation. Elles font ensuite l'objet d'un archivage jusqu'à l'expiration de la durée de prescription légale applicable (établissement de la preuve en matière contractuelle, justificatifs à fournir en cas de contrôle des services de l'Etat...). Les données collectées à des fins de prospection commerciale sont conservées pendant une durée maximale de trois (3) ans à compter de la fin de la relation commerciale.

#### **7- Mesures de sécurité**

ALETHEIA FORMATION prend des mesures techniques et organisationnelles pour interdire l'accès non autorisé ou la divulgation de données :

- L'accès à nos locaux et à nos plates-formes informatiques sont sécurisés ;
- L'accès, le partage, et le transfert de données sont sécurisés ;
- Nos collaborateurs amenés à accéder aux données personnelles sont sensibilisés aux exigences de confidentialité ;
- Un délégué à la protection des données est nommé.

#### **8- Droits**

Conformément à la réglementation en vigueur, chacun dispose d'un droit d'accès, de rectification de ses données, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de s'opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable.

ALETHEIA FORMATION peut adresser des offres commerciales par mail à ses clients professionnels qui ne s'y sont pas opposés lors du recueil de leurs données.

Les personnes concernées peuvent à tout moment demander à ne plus recevoir ces communications, en utilisant le mail prévu à cet effet dans chaque email adressé ou directement par courrier à l'adresse d'ALETHEIA Formation.